

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

L'an deux mille vingt-deux, le 28 novembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

N°22.08.17

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 22 novembre

Présents	24
Absents Excusés	9

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Catherine BIENFAIT, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Camille GAIDO, Hervé CAYLA, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD, Julien BOULARD.

POUVOIRS : Christine SICCARDI à Richard MALLIÉ, Maëva GAUTELIER à Corinne LE MEUT, Véronique GARNIER à Thomas BERGÈRE, Catherine FOULON à Sophie SURACE, Florian PARIS à Roger MOSSÉ, Patricia COTTI à Stéphan PIERRACCINI, Jean-François CAIRE Yann PERTUISEL, Julien ESTERINI à Mathieu PIETRI, Hortense MALLIÉ à Joseph CASSARO.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

OBJET :
BUDGET DE LA
COMMUNE :
DECISION
MODIFICATIVE N°2 –
EXERCICE 2022

Afin d'effectuer les ajustements de crédits pour l'année 2022, il est proposé de délibérer sur la décision modificative n°2 pour le budget de la commune. Cette décision modificative s'équilibre parfaitement en Recettes et en Dépenses dans les sections de fonctionnement et en section d'investissement pour un montant de 7 000.00 euros, de la manière suivante :

Dépenses fonctionnement				Recettes fonctionnement			
Chapitre	Imputation	NATURE	MONTANT	Chapitre	Imputation	NATURE	MONTANT
011	6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	15 000,00				
011	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	150 000,00				
		Total chapitre 011	165 000,00				
65	6557	CONTRIBUTIONS AU TITRE DE LA POLITIQUE DE L'HABITAT	50 000,00				
65	6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	40 110,00				
		Total chapitre 65	90 110,00				
022	022	DÉPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT	- 280 226,64				
		Total chapitre 022	- 280 226,64				
042	6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMO.	7 000,00				
		Total chapitre 042	7 000,00				
68	6817	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES TIERS	18 116,64				
		Total chapitre 68	18 116,64				
		TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	- 0,00			TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00

Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
Chapitre	Imputation	Nature	MONTANT	Chapitre	Imputation	Nature	MONTANT
20	2031	FRAIS D'ETUDES	-15 550,00	040	28135	Amortissement	7 000,00
Total chapitre 20			- 15 550,00	Total chapitre			7 000,00
Chapitre	Imputation	Nature	MONTANT				
21	2182	MATERIEL DE TRANSPORT	22 550,00				
Total chapitre 21			22 550,00				
Chapitre	Imputation	Nature	MONTANT				
Total chapitre 21			-				
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			7 000,00	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			7 000,00

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la Décision Modificative N°2 ci-jointe.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le vote du budget primitif le 28 mars 2022,

Vu le vote de la décision modificative N°1 le 27 juin 2022,

Vu l'avis favorable émis par la commission finances du 25 novembre 2022,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré,

A l'Unanimité,

APPOURVE la décision modificative n°2 de la commune de l'exercice 2022 ci-jointe.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le :
et de la publication le :



Richard MALLIÉ,
Maire.